

PROTCOLE du championnat national de BADMINTON

Ce protocole évolutif mentionne les modalités générales de mise en œuvre sanitaire sur un championnat de format national. Les organisateurs de nationaux devront spécifier les conditions locales relatives à leur préfecture et à leur mairie. Ce protocole peut potentiellement être une référence pour les comités et territoires qui devront le compléter.

Rappel des gestes barrières



Respecter une distance de 1 mètre

Non joueurs



Port du masque OBLIGATOIRE

Non joueurs



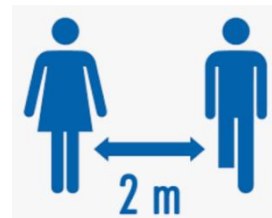
Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades

Tous



Lavez-vous très régulièrement les mains

Tous



Joueurs

Les masques doivent être portés systématiquement par tous dès lors que les règles de distanciation physique ne peuvent être garanties.

La distanciation physique de 2 m doit être respectée dès qu'une activité sportive est pratiquée, qu'elle soit en intérieur ou en extérieur sauf lorsque par sa nature même l'activité ne le permet pas

Mise à disposition de gel hydro alcoolique.

Ajustements spécifiques : zone par département, sens de circulation, buvette autorisée à l'extérieur.

Pour l'arbitrage, venir avec son matériel (plaquette, crayon), désinfection du matériel entre chaque rencontre en cas de prêt. Un volant par match, désinfecté entre chaque match.

Jauge d'accueil : en fonction des dispositions municipales. Autorisation uniquement aux personnes accréditées.

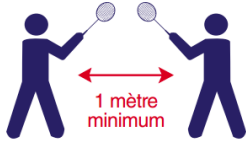
Quotas : en attente de décision en fonction de la capacité d'accueil des organisateurs.

Guide pour l'organisateur

- **Demande** d'autorisation / d'informations auprès de la préfecture.
- **Consultation** des conditions d'accès aux infrastructures à la mairie.
- **Communication** avec les acteurs de l'organisation sur le respect des gestes barrières : par circulaire, site internet et pendant l'évènement par affichage, message sonore...
- **Identification** et mise en place des zones à risque de transmission lors de l'évènement.
- **Faire signer une charte d'engagement** à l'attention des élèves et enseignants, afin de garantir la compréhension et l'acceptation du risque sanitaire.
- **Maintenir une attention particulière relative à l'évolution de la situation :**
 - **Réévaluation** hebdomadaire de la situation sanitaire.
 - **Se référer** aux derniers arrêtés préfectoraux et municipaux.

Protocole spécifique

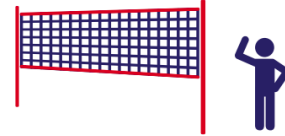
LE LIEU DE PRATIQUE



Respect des règles de distanciation physique de 2 mètres en dehors du court



Port du masque obligatoire en dehors du jeu, pour toutes les personnes



Les terrains sont mis en place par l'organisateur avant la compétition et rangés par celui-ci

AVANT DE JOUER



Chacun arrive avec son propre matériel (raquette, gourde, gel hydroalcoolique).



Les joueurs doivent se laver les mains ou utiliser du gel hydroalcoolique avant et après avoir joué, ainsi que l'arbitre.

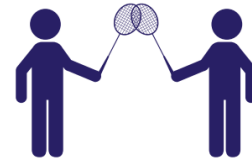
SUR LE TERRAIN



Le pratiquant ne retire son masque que lors de son match. L'arbitre porte un masque. Le coach porte un masque.



Pas de serrage de mains avant ou après la partie.



Remplacer les gestes de convivialité (serrage de mains, etc) par un geste avec la raquette.

POINTS de VIGILANCE :

- Les groupes (AS d'établissements) sont identifiés et ne se « brassent » pas avec les autres AS : gradins, lieux de rassemblement, hébergement,
- Pour la restauration, se référer au protocole de l'éducation nationale : fluidité des passages, port du masque, croisements à éviter,
- Gestion des cas Covid : mise en place des protocoles officiels, isolement et protection ; prise en charge et mise en œuvre des dispositifs de secours ; identification des cas contact, ...